



Angoulême, le 30 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle des services de l'État vendredi 2 novembre 2018

Les services de l'État seront exceptionnellement fermés vendredi 2 novembre 2018. Cette fermeture concerne :

- la préfecture de la Charente ;
- les sous-préfectures de Cognac et Confolens ;
- la direction départementale des territoires (DDT) ;
- la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ;
- la délégation départementale de l'agence régionale de santé (ARS) ;
- l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP).

Pour retrouver toutes ces informations, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet des services de l'État en Charente à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr